

MODE D'EMPLOI A CONSERVER

POUR INSCRIRE VOS ENFANTS en Accueil de Loisirs maternel

**Période d'inscriptions Automne :
du 17 septembre au 11 octobre 2019**

Remplir le bulletin d'inscription et l'adresser par courrier à :
**Maison municipale des familles -Direction Enfance-Loisirs
Pôle Inscriptions Enfance-Loisirs
32/34 boulevard Netwiller - 31200 Toulouse**

RAPPELS

- ✓ Les enfants âgés de moins de 6 ans inscrits à l'école élémentaire à la rentrée de septembre 2019 doivent s'inscrire sur un Accueil de Loisirs élémentaire.
- ✓ Seuls les enfants inscrits en école maternelle peuvent fréquenter un Accueil de Loisirs maternel.
- ✓ Les enfants âgés de moins de 4 ans peuvent s'inscrire à la demi-journée.
- ✓ Les enfants inscrits en Accueil de Loisirs maternel ne peuvent pas utiliser les bus de convoiage
- ✓ Les bulletins sont traités par ordre chronologique d'arrivée et en fonction **des places disponibles**.
- ✓ Les demandes d'inscription sont recevables à condition que le DUI soit complet et réactualisé. Les dossiers complets seront traités en priorité.
- ✓ Les demandes non satisfaites feront l'objet d'une réponse personnalisée.
- ✓ Le paiement doit être effectué dans la semaine qui suit la réception de la facture.
- ✓ **Informez-nous en cas de modifications (adresse, téléphone, santé, ...)**

ANNULATIONS et REMBOURSEMENTS

Extrait du Recueil des Tarifs des Services Publics de la Ville de Toulouse
(Conseil Municipal du 14 juin 2019)

- ✓ Seules les demandes d'annulation et de remboursement pour raison de santé ou familiale (décès) seront étudiées.
Elles doivent être signifiées **par écrit 14 jours calendaires maximum suivant le 1^{er} jour d'absence** (ou la date du décès), *cachet de la poste ou date de dépôt au service faisant foi, soit à la Maison municipale des familles, soit par courrier, soit par mail.*
- ✓ Le remboursement ne sera effectif qu'à compter du 4^{ème} jour d'absence en cas de maladie et sans délai de carence en cas d'hospitalisation.
- ✓ Les demandes d'annulation et de remboursements sont téléchargeables sur le site « www.toulouse.fr » et à adresser pour les :

Accueils de Loisirs maternels	
Par courrier	Pôle Inscriptions Enfance-Loisirs
Par mail	annulation.inscription.del@mairie-toulouse.fr
Sur le lieu d'inscription	Maison municipale des familles Ouvert de 8h30 à 17h (19h le mardi) - Fermé le Jeudi

Pour tout autre motif, veuillez contacter le lieu d'inscription au 05 36 25 25 25 (fermé le jeudi) ou par mail : Accueil.Enfance@mairie-toulouse.fr